

Return Bids to: - Retourner les soumissions à :

Canada Revenue Agency

Agence du revenu du Canada

See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à: l'Agence du revenu du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Name and Address -

Raison sociale et adresse du Fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. – No de téléphone

(____) _____

Fax No. – No de télécopieur

(____) _____

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name and title/Nom et titre

Signature

Date

**REQUEST FOR PROPOSAL
AMENDMENT 001 / MODIFICATION DE
LA DEMANDE DE PROPOSITION 001**

Title – Sujet

Windows To Go Removable Media Devices /
Les dispositifs de support amovible Windows To Go

Solicitation No. – No de l'invitation

1000321220A

Date

2014-10-20

Solicitation closes – L'invitation prend fin

On – Octobre 22, 2014

At – À 2:00 P.M.

Time zone – Fuseau horaire **EST**

Contracting Authority – Autorité contractante

Address

E-mail address

See herein / Voir dans ce document

Telephone No. – No de téléphone

(613) 943-2272

Fax No. – No de télécopieur

(613) 957-6655

Destination - Destination

See herein / Voir dans ce document

Cette modification consiste de question et réponse apportées au DP.

Questions et Réponse

1) **Question:** Est-ce que l'obligatoire WTG21 a été retiré de l'énonces des besoins?

Réponse: Oui, il a été retiré.

2) **Question:** Est-ce que l'ARC envisage de prolonger la date limite de 5 jours ouvrés, car la date de fermeture actuelle est seulement de 4 jours à compter de la date de sorti?

Réponse: No, la date de fermeture reste inchangée.